

2016 11 05 - PV de la réunion du CDR

Début de séance : 10h

Présents :

Jean Escales, Véronique Escales, Jo Vrijens, Aurore Vrijens, Jean-Pierre Vignocchi, Chantal Margouet, Christian Aragon, Christian Tomi, Hervé Alfonsi, Francois Zaragoza, Arnaud Zaragoza, Olaf Weiss, Daniel Buron

Absents excusés :

Sabine Guiraud, Marjorie Dupré-Poiget

Assemblée générale régionale :

Date de l'AG : 11 mars 2017

La région souhaite faire l'AG élective des commissions le matin.

Cela veut dire qu'il faut le quorum dès le matin, et se mobiliser pour avoir le nombre de voix suffisant pour atteindre le quorum dès l'ouverture de l'AG.

Bilan des actions de l'année écoulée :

Licences :

Pour 2017 :

- 32 clubs (3 structures radiées : Ecole de l'île Rousse , le Béluga Ajaccien 04200059, Bulles d'O) et 39 SCA (l'Hippocampe radié)

- Cela correspond à 2858 licenciés (exercice 2015-2016) mais avec les primo licences il y aura 4197 licences. Sur les 4197 licences, les structures radiées représentaient 26 licences en tout, il n'y aura plus que 4171 licences

- Cela se répartit en 2105 licences club comptant pour 82000 voix et 2066 licences SCA comptant pour 9091 voix (91091 voix au total). Donc il faut 50% des voix + 1 pour atteindre le quorum soit 45547 voix

- À vérifier. Si les primo licences délivrées en 2016, comptent pour 2016 ou pour 2017

Les finances :

- Subvention du CNDS pour 5000€

- Championnat de France 2015 de photo :1500€ reçus. On attendait 3000€. Relance en cours par Véronique Escales

- En facture 2015, il reste 3424,60€ . Au 1er novembre 2016, se rajoutent 5379,26€ soit un total de 8803,86€ à date de dettes auprès des clubs.

- Problème : sur les licences Primo, si la carte CMAS est faite par une structure différente, elle est facturée par la fédé. Ce qui n'est pas normal. Jean-Louis Dindinaud prend le point pour débloquent la situation.

Les commissions :

- Archéo a utilisé quasiment l'ensemble de la subvention

- Technique idem

- Apnée : pas de nouvelles depuis avril donc pour le moment 1200€

- Bio : envoi d'un acompte de 1000€

Budget prévisionnel des commissions :

L'idée est de maintenir les budgets des commissions. Cela peut être possible si la dissolution des Codep est entérinée. Tant que ce point n'est pas tranché, le budget prévisionnel ne sera pas voté en séance.

Dissolution des Codep :

Pas d'obligations de dissoudre. Mais cela suit le découpage administratif à terme. En outre, cela permet de récupérer les ristournes des licences vers la région et de permettre le fonctionnement pour les commissions avec une année d'avance (le plan d'étalement des ristournes est sur 3 ans).

- Concernant le 2B : personne ne souhaite se représenter à ce jour. Christian Tomi a donc réuni le Codep 2B. Partant pour dissoudre le Codep. Mais souhait de 2 représentants de l'ancien Codep à la région

- Concernant le 2A : serait prêt à aider la région par reversement d'une aide financière. Sachant qu'un des risques serait la perte des subventions du CNDS. Par ailleurs l'action départementale est importante

- Autre point : il n'est pas question de dissoudre un Codep et pas l'autre

Prise de décision :

On maintient les Codep tant que l'on n'a pas de position officielle côté administratif

On fait un point exact côté finances et on fait une demande d'aide officielle pour la région aux Codep (avant fin novembre)

On finalise les budgets des commissions en suivant

Site internet :

Site actuellement obsolète. En cours de travail. Consultation lancée. Devis reçus. Le choix correspondant au cahier des charges représente un budget de 10000 €TTC. Objectif : trouver des partenaires pour financer intégralement le site.

Monter un dossier de partenariat : Chantal Margouet

Avoir un module simple pour les clubs et SCA, rajouter un page Caulerpe (budget 2500€ TTC), une page Codep et des modules pour les commissions.

Prise de décision :

Budget voté à l'unanimité par le CDR

Projet de la future mandature par Jo :

4 objectifs :

- moderniser la gestion administrative du comité (avec notamment tout ce qui prélèvement à la source pour les licences)

- Assainir les comptes de la région (coupe dans les budgets des commissions, augmenter les cotisations club, continuer à rechercher les subventions club)

- Mener les actions pour remonter le nombre de licenciés (refaire un triptyque présentant les structures et les sites)

- Impliquer, fidéliser et inciter les SCA à faire des licences (licences été ??, représentativité ??, TVA bateau ...)

Présentation des actions pour le développement durable :

Réseau Alien Corse :

20 structures participent (11 au 2B et 9 au 2A)

But : recherche des espèces exotiques

Natura 2000 :

19 sites Natura 2000 en Corse

But : protection des espèces

Grand herbier de la côte orientale : 11 sites de plongées vulnérables sur lesquels sont prévues

11 bouées de surface fixes identifiées "plongée" pour le mouillage

Fin de séance : 12h36